

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Volet national

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Volet national

SERVICE GESTIONNAIRE : Avise

CODE ET INTITULE : NATIO1628 Volet national_Soutenir les actions menées par le Centre de Ressources DLA Insertion par l'Activité Economique 2024-2026

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

DISPOSITIFS :

4.a.3 Animation et soutien aux opérateurs du dispositif local d'accompagnement (DLA) - opérations internes

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Le candidat doit être une entreprise de l'ESS, au sens de l'article 1 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, opérateur du Centre de Ressources DLA Insertion par l'Activité Economique. Ce critère devra être justifié au dépôt de la demande et sera vérifié dans le cadre de l'instruction.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 500 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 28/05/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 30/06/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

L'État (en 2002 Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) et aujourd'hui Direction Générale du Trésor) et la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) se sont engagés depuis 2001, à travers la signature de conventions cadres triennales, à mobiliser et coordonner leurs moyens et leurs efforts – financiers, humains, techniques – pour mettre en place sur l'ensemble du



territoire national, un dispositif territorial d'accompagnement des activités d'utilité sociale et créatrices d'emploi, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Le DLA est destiné à accompagner la consolidation des structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) statutaires et les entreprises commerciales bénéficiant de l'agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS), créatrices d'emploi et engagées dans une démarche de consolidation ou de développement de leur activité.

Depuis 2002, le DLA a accompagné plus de 80 000 entreprises employeuses de l'ESS, contribuant ainsi au développement d'une forme d'économie, plus juste, plus durable, et plus équitable. A ce titre, il participe depuis sa création et avant l'heure, à la déclinaison et la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable de l'ONU à l'échelle du territoire français. La pérennité du DLA s'explique par le fait que le dispositif a su apporter des réponses adaptées aux problématiques rencontrées par les structures de l'ESS, au premier rang desquelles les petites et moyennes associations.

L'objectif fondateur de la démarche est de mobiliser l'ensemble des énergies des territoires afin d'assurer les conditions pérennes de la montée en professionnalisme et en autonomie de ces structures, en proposant une offre de service de qualité, structurée et coordonnée. La finalité du dispositif est la création, la consolidation, le développement de l'emploi et l'amélioration de la qualité de l'emploi dans une démarche de renforcement du modèle économique de la structure accompagnée, au service de son projet associatif et du développement du territoire.

Ce dispositif d'accompagnement obéit à l'architecture suivante (nationale, régionale et départementale) :

- L'Avise est l'opérateur national du dispositif, en appui de l'Etat et de la Banque des Territoires et des autres pilotes du dispositif (Mouvement associatif, ESS France, Régions de France). Ses missions recouvrent l'animation, l'outillage, la professionnalisation, la valorisation et l'évaluation du dispositif national dans son ensemble.
- Les « DLA régionaux » accompagnent des structures d'envergure régionale (associations régionales avec ou sans antennes, têtes de réseaux). Le DLA régional a également pour mission d'animer le dispositif et d'en appuyer le pilotage au niveau régional.
- Les « DLA départementaux » présents sur les territoires, accompagnent les structures bénéficiaires au niveau départemental.
- Les « Centres de Ressources DLA » ont pour mission principale, dans leur propre secteur d'activité ou champ thématique, de mobiliser les ressources locales et nationales dans l'objectif d'appuyer les DLA départementaux et les DLA régionaux dans la réalisation de leur mission d'accompagnement, et de mettre à la disposition des DLA un certain nombre de services et d'outils contribuant à garantir la qualité et l'efficacité de leurs interventions. Ils conduisent également des actions propres au développement de l'activité et de l'emploi sur leur secteur d'activité, et ce dans une perspective à la fois stratégique et d'outillage.

Le présent appel à projets vise à soutenir les actions menées par le Centre de Ressources DLA Insertion par l'Activité Economique (CR DLA IAE) au profit du réseau des DLA départementaux et régionaux.

THÈME : Soutien à des actions menées par le Centre de Ressources DLA Insertion par l'Activité Economique (CR DLA IAE)